

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **4 (1859)**

Heft 18

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE MILITAIRE SUISSE

dirigée par F. LECOMTE, capitaine d'état-major fédéral.

N° 18

Lausanne, 16 Septembre 1859

IV^e Année.

SOMMAIRE. — L'armée suisse et l'esprit militaire (*suite*). — Réunion annuelle de la Société militaire fédérale, à Schaffouse. — Les canons rayés (*avec une planche*). — Le camp d'Aarberg. — Nouvelles et Chronique. — **SUPPLÉMENT.** — Relation historique et critique de la campagne d'Italie en 1859.

L'ARMÉE SUISSE ET L'ESPRIT MILITAIRE¹.

(Suite.)

Car, tandis que dans les premiers temps, les Suisses soldés retournèrent après la guerre dans leur pays, ils acceptèrent plus tard, lorsque plusieurs princes eurent conclu des traités avec les cantons, la position d'une *troupe permanente soldée* pendant la paix, avec le caractère particulier de *garde du corps du monarque*. Malgré ce changement essentiel qui ôta au service étranger son élément romantique, la prédilection pour ce service ne diminua pas.

Cela est pourtant bien naturel. D'abord cette tendance était déjà trop enracinée dans les habitudes du peuple, puis les monarques reconnaissants se chargèrent au profit de leurs soldats favoris, du soin d'une solde suffisante, d'une alimentation suffisante et surtout d'un équipement splendide. Finalement, le soldat suisse était flatté de se voir respecté, sinon redouté à l'étranger; toutes ces considérations mises en compte, on ne peut plus s'étonner de la continuation du service étranger sous d'autres conditions et en d'autres temps. N'oublions pas, au reste, que depuis longtemps déjà l'affaire se pratiquait avec beaucoup de méthode et d'habileté. Le patriciat des villes livrait les officiers, la campagne livrait les soldats; on se réunissait sous le drapeau fédéral et l'on formait ainsi en quelque sorte une portion vivante de la Confédération, bien que l'on fût éloigné de cent lieues et plus du pays natal.

Néanmoins, les armées permanentes s'organisèrent de la manière déjà indiquée, sans que quelque chose fût changé au sujet du service soldé des Suisses. Ceux-ci, puisqu'il n'existe aucun intérêt commun entre le peuple et les soldats étrangers, étaient toujours aux yeux des princes les plus éprouvés de leurs gardes, et l'histoire ne les a pas dé-

¹ Voir notre n° 11, du 1^{er} juin 1859.